Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

2005/0124(CNS) - 12/06/2006

Le Conseil a pris note des travaux relatifs à un projet de règlement portant création d'une agence des droits fondamentaux de l'UE et un projet de décision autorisant l'agence à exercer ses activités. Il a chargé de Comité des représentants permanents de poursuivre les travaux sur les questions restant en suspens, afin de permettre au Conseil de dégager un accord.